



VILLE DE TARARE

Série G

Contributions, Administrations financières

3 G

Postes et télécommunications (Rapports de la commune avec les diverses administrations au point de vue financier) (1830-1988)

Répertoire numérique

Intitulé : Postes et télécommunications (Rapports de la commune avec les diverses administrations au point de vue financier)

Dates extrêmes : 1830-1985

Niveau de description : fonds

Importance matérielle : 0.28 ml (18 articles)

Nom et historique du producteur : Le ministère des Postes et des Télégraphes, créé en 1879, est issu de la fusion de deux administrations : d'une part, la Direction de l'exploitation postale, rattachée jusqu'alors au ministère des Finances ; d'autre part, la Direction des lignes télégraphiques, qui avait longtemps relevé du ministère de l'Intérieur.

À ces deux administrations réunies en un ministère unique en 1879, vient s'ajouter en 1889, celle du téléphone, dont le monopole, concédé dix ans plus tôt à la Société générale des téléphones, est repris par l'État. Doté d'un budget annexe en 1923, cette administration constitue à nouveau un département ministériel autonome à partir de 1930, sous l'appellation de ministère des Postes, Télégraphes et Téléphones. Ce dernier prendra le nom de ministère des Postes et Télécommunications en 1959, lors de la réunion de l'exploitation télégraphique et de l'exploitation téléphonique en une seule entité, la direction des télécommunications.

Les documents de cette petite sous-série illustrent les relations entre la Ville, les usagers et cette administration.

Modalités d'entrée : versements

Contenu : il s'agit essentiellement de correspondance relative à l'installation et à l'entretien des différents réseaux.

Tri, éliminations : aucune élimination n'a été effectuée.

Accroissement : cette sous-série est close.

Mode de classement : le classement est chronologique.

Historique de la conservation :

Seul le dossier 3 G 7 était coté en sous-série 3 G au départ.

Les dossiers 1 à 6 étaient initialement classés en sous-série 2 G. Ils ont été recotés selon le cadre réglementaire. Un dossier de travaux concernant la pose d'un câble téléphonique dans les années 1930, a été recoté en sous-série 2 O.

Les documents relatifs aux poids publics étaient autrefois conservés en sous-série 4 L, ils ont été intégrés en sous série 3 G.

Sommaire de la sous-série 3 G :

Postes et télégraphes	3 G 1-6
Radio et télévision	3 G 7
Poids et mesures	3 G 8-18

3 G 1-6 Postes et télégraphes 1859-1981

- 3 G 1 Installation d'un bureau télégraphique à Tarare dans différents lieux successifs : convention, délibération, devis, plans, états des lieux, mémoire des travaux, factures, correspondance (1859-1875).
AC : 2 G 1
- 3 G 2 Service postal : correspondance (1868-1871). Réunion du bureau télégraphique et du bureau de poste : arrêté, délibération, conventions, rapport, correspondance (1878-1879, 1883, 1893-1897). Projets de construction d'un Hôtel des Postes : correspondance, rapport (1892-1897).
AC : 2 G 3
- 3 G 3 Développement du réseau téléphonique et postal, distribution et abonnements : arrêtés, correspondance (1898-1927).
AC : 2 G 4, 5
- 3 G 4 Fonctionnement du service, personnel : arrêtés, correspondance, instructions (1927-1943). Projet de création d'un circuit automobile postal régional desservant diverses communes du canton de Tarare : délibération, note, correspondance (1931).
AC : 2 G 7
- 3 G 5 Défense passive : convention avec l'administration des PTT pour l'installation et l'entretien d'un poste téléphonique pour le guet : délibération, convention correspondance (1939). Installation du téléphone au domicile des principaux chefs de service de la mairie : délibération, concessions, correspondance (1943).
AC : 2 G 8
- 3 G 6 Entretien du réseau et installations : contrats, correspondance (1942-1961). Financement des travaux d'équipement de Tarare en automatisme intégral : notes, correspondance (1954). Délibérations, correspondance, documentation (1960-1981).
AC : 2 G 9, 10

3 G 7 Radio et télévision.- radio Bel-Air : correspondance (1984-1986). Opération Télécanton : rapport de synthèse (1988).

3 G 8-18 Poids et mesures 1830-1985

- 3 G 8 Perception des droits¹, réglementation : arrêtés, délibérations, règlement (1830-1853).
AC : 4 L 1
- 3 G 9 Réparations, achats, nomination du préposé : arrêtés, correspondance (1861-1867).

¹ La bascule était située place Grand'Cour, une 2^e sera installée près de la gare

AC : 4 L 2

- 3 G 10 Adjudications (1874-1883).
AC : 4 L 3
- 3 G 11 Travaux (devis, correspondance), perception des droits (1883-1898).
AC : 4 L 4
- 3 G 12 Perception des droits : marchés (1899-1923). Tarifs de pesage (1919).
AC : 4 L 5, 6
- 3 G 13 Perception des droits : conventions (1923-1935).
AC : 4 L 7
- 3 G 14 Droits de timbre, redevance, tarifs (1936-1938).
AC : 4 L 8
- 3 G 15 Acquisition d'une bascule : marché (1938). Perception des droits :
deliberation, convention, correspondance (1935-1936).
AC : 4 L 9
- 3 G 16 Réduction de la redevance, mise en régie : délibérations
correspondance (1939-1941).
AC : 4 L 10
- 3 G 17 Poids public de la gare : délibérations, contrats, correspondance
(1939-1942). Indemnités, revision du tarif : délibérations,
correspondance (1942-1946).
AC : 4 L 11-12
- 3 G 18 Relèvement des tarifs, changement de préposé : délibérations,
correspondance (1950-1985).
AC : 4 L 13